

CANTON DU VALAIS
ARRONDISSEMENT V

COPIE

COMMUNE DE SIERRE

CADASTRE FORESTIER

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE:

Constatation définitive de la forêt selon art. 10 al.2 de la loi fédérale sur les forêts

Légende:

Forêt:

Plan de zone:

Constatation définitive de la forêt, concernant uniquement les zones de construction et leurs environs, avec piquetage et relevé de géomètre.

Périmètre de la zone à bâtir

Homologué par le Conseil d'Etat
- 6 DEC. 2006
en attendant de ...
Droit de sceau: Fr. ...
L'atteste:
Le chancelier d'Etat:

Le géomètre:

L'ing. forestier:

L'inspecteur d'arrondt. V
du service des forêts et
du paysage:

La Commune:

Sierre, le 20.05.06
RAYMOND RUDAZ
Géomètre officiel

Venthône, le 25.05.06
CHRISTOPHE FRIEDEL
Ing. Forestier OFFICIEL
3973 VENTHÔNE

Bramois, le
30.05.06
SARNOVA

Sierre, le
01 JUIN 2006

Plan cadastral 4

1178

Plan cadastral mis à jour 01 avril 2006

Vers.

DATE

DESSIN

CONTROLE

Fichier : 1178d002.dwg

Format : 1,05m2

a

Modif.

